



# Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

n° 57 - mars 2017

## Les bonnes pratiques

### Voile et activités périscolaires

La F.F.V, Fédération Française de Voile, intervient parfois avec des bateaux radiocommandés lorsqu'il y a une piscine ou un plan d'eau afin de donner aux enfants l'envie de tester de vrais bateaux et d'acquérir quelques notions de base.

La réforme des rythmes a ainsi été l'occasion du rapprochement du milieu de l'animation et du mouvement sportif.

Appel à projet : pour renforcer l'égalité, la citoyenneté, pour encourager la mise en place de conseils d'enfants, pour aborder la mobilité et favoriser l'accès à des loisirs de qualité dans les projets éducatifs de territoriaux (P.E.D.T.)

Le présent appel à projet prend en compte les priorités nationales du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, et la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs.

A ce titre il décline, au niveau départemental l'axe « accompagnement des collectivités dans l'élaboration des projets éducatifs territoriaux ». Il constitue, à cet égard, une aide aux projets éducatifs territoriaux.

Il répond à la directive nationale d'orientation qui met l'accent sur la qualité éducative et le soutien aux associations.

Les rythmes éducatifs constituent une priorité du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Dans ce cadre, la D.D.C.S. de l'Eure a décidé de soutenir depuis quatre ans les collectivités engagées dans des PEDT qui proposeraient des actions innovantes.

Cette année, les actions dont les objectifs renforceront l'égalité, la citoyenneté, la laïcité, l'éducation aux valeurs de la République seront privilégiées ainsi que celles qui contribueront la mise en place de conseils d'enfants, qui aborderont la mobilité ou participeront à l'accompagnement et à l'intégration des publics fragiles notamment les immigrés primo-arrivants. Il vous convient de présenter des animations qui permettent d'aborder de manière simple et ludique le respect de la diversité des croyances, les codes culturels, la vie en société, le vivre ensemble...

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint un appel à projet qui consacre une partie des crédits du volet départemental « jeunesse » au cofinancement d'activités mises en œuvre pendant les trois heures d'activités périscolaires.

**Votre attention doit être attirée sur :**

- l'obligation de répondre à cet appel à projet par **e-subvention** en utilisant le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19721> et le code 1477.

- un guide est là pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez le consulter en suivant le lien :

[https://mdel.mon.servicepublic.fr/static/eSubvention\\_aide/documents/eSubvention\\_guide\\_utilisateur.pdf](https://mdel.mon.servicepublic.fr/static/eSubvention_aide/documents/eSubvention_guide_utilisateur.pdf)

- une date limite de réception fixée au **28 avril 2017**.

Pour tout renseignement complémentaire relatif au projet, vous pouvez contacter :

Monsieur Frédéric HEYBERGER

Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse

02.32.24.86.11

email: [frederic.heyberger@eure.gouv.fr](mailto:frederic.heyberger@eure.gouv.fr)

Pour tout renseignement relatif à e-subvention, vous pouvez contacter :

Monsieur Lucas BOISSEAU

Volontaire en Service Civique

02.32.24.87.75

email: [lucas.boisseau@eure.gouv.fr](mailto:lucas.boisseau@eure.gouv.fr)